

Prolongation Exceptionnelle!

BAROMÈTRE SOCIAL
DES PRÉFECTURES

17 JUIN
9 JUILLET
2021

ÊTRE À VOTRE ÉCOUTE... POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER

QUESTIONNAIRE DÉMATÉRIALISÉ
LE 17 JUIN 2021



Jusqu'au vendredi 16 juillet 2021 !!!

Depuis le 17 juin, vous avez la possibilité de vous exprimer sur vos conditions et relations de travail dans le cadre du baromètre social pour les agents des préfectures, des sous-préfectures et des secrétariats généraux communs.

7 312 collègues ont déjà répondu à celui-ci en 3 semaines. Afin d'accroître encore la participation et ainsi la représentativité des résultats, le ministère a décidé de **prolonger d'une semaine cette enquête nationale.**

C'est pourquoi, nous vous invitons vivement à le compléter pendant ces prochains jours en cliquant directement sur le lien suivant :
<https://baro-social.enquetes.bva.fr>

Une large participation à cette enquête sera utile pour vos représentants en CHSCT CENTRAL DES PRÉFECTURES pour améliorer votre qualité de vie au travail.



Depuis des années, **notre syndicat national a revendiqué** au sein du CHSCT spécial des préfectures, **la mise en place d'un baromètre social**, afin que vous puissiez vous exprimer de façon anonyme ! C'est chose faite !! **Nous l'avons obtenu maintenant c'est à vous de continuer !!**

Ainsi le ministère de l'Intérieur réalise, à notre demande, un **baromètre social auprès des agents des préfectures, sous-préfectures et secrétariats généraux communs** afin de vous offrir la possibilité de vous exprimer sur vos conditions et relations de travail.

Ce baromètre est réalisé au travers d'un questionnaire à remplir individuellement par chacun d'entre vous en cliquant sur le lien suivant : <https://baro-social.enquetes.bva.fr>

L'anonymat est garanti par l'exploitation des réponses par BVA seulement, sous forme statistique et par groupe de répondants. Enfin, les enquêtes BVA font l'objet d'une déclaration CNIL qui protège les droits des répondants.

Une large participation à cette enquête sera précieuse afin de mieux évaluer votre qualité de vie au travail, de décrire la réalité du terrain au ministère et permettre à vos représentants de revendiquer des actions concrètes.

Pour continuité dans l'action de vos représentants FO PRÉFECTURES ET DES SERVICES DU MI, renseignez le baromètre social dès aujourd'hui !!
Après le 9 juillet, il sera trop tard....



Notre syndicat compte sur vos réponses avant ce vendredi 16 juillet 2021 !
Merci à tous pour votre participation!

Un syndicat toujours à vos côtés !



Toute notre actualité sur:
<http://www.fo-prefectures.com>

